



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

euro

Question écrite n° 32306

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la progression de la monnaie unique européenne face au dollar. S'il se félicite de la bonne tenue de l'euro et de la réussite en cours de l'Europe monétaire, il s'inquiète des records atteints par l'euro, passant, début janvier 2004, à 1,27 dollar. Il s'interroge sur les bénéfices à long terme de la politique de la Banque centrale européenne. En effet, une trop forte hausse de l'euro rend les entreprises françaises et européennes moins compétitives à l'export. Pour les exportateurs, un euro cher implique une compression de leurs marges pour maintenir leurs parts de marché. Cette perspective, si l'euro devait poursuivre son appréciation, pourrait avoir des conséquences sur les bénéfices des entreprises ainsi que sur leur politique de localisation. Il lui demande les mesures qui pourraient être mises en oeuvre, au niveau français et européen, pour endiguer une hausse trop importante de l'euro.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32306

Rubrique : Moyens de paiement

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 janvier 2004, page 430